

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT 631**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire, tenue le 07 juin 2021, le Conseil municipal a adopté le règlement 631 intitulé : « **AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT CAPITAL AUTORISÉ DE 100 000 \$** »

QUE ce règlement est actuellement déposé sur le site internet et au bureau de l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 09 juin 2021.

M<sup>e</sup> Lydia Laquerre  
Greffière

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente, que j'ai affiché le présent avis concernant l'entrée en vigueur du règlement 631 intitulé : « **AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT CAPITAL AUTORISÉ DE 100 000 \$** » au bureau de la municipalité de la Ville de Valcourt, le 07 avril 2021 et en le publiant sur le site internet de la Ville de Valcourt.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 09 juin 2021.

M<sup>e</sup> Lydia Laquerre

Greffière

---